

TARIF REGIE (= hors devis)

Applicable à partir du 01/10/2022 *

Tarif horaire (hors frais de déplacement) - htva	
Intervention chauffage et/ou sanitaire classique (le tronçonnage à la 1/2h est appliqué).	62 € / H
Intervention chauffage et/ou sanitaire pointue (le tronçonnage à la 1/2h est appliqué).	67 € / H
Intervention toiture (la 1ère heure est toujours facturable. Passé cette heure, le tronçonnage à la 1/2h est appliqué).	62 € / H

Forfait entretien / ramonage (hors frais de déplacement et pièces d'usure) - htva	
Entretien chaudière mazout < 70 kw	140 €
Entretien chaudière gaz < 70 kw	125 €
Entretien chaudière pellets < 70 kw	250 €
Entretien chaudière bois	165 €
Entretien PAC	110 €
Entretien boiler / chauffe-eau	100 €
Entretien groupe VMC	115 €
Entretien poêle à pellets	105 €
Entretien installation solaire domestique	125 €
Ramonage cheminée chaudière par le bas (si couplé avec un entretien)	35 €
Ramonage cheminée poêles/insert/cassette/feu ouvert. Exécuté par notre équipe de toiture.	75 €

Frais de déplacement / Mise à pied d'œuvre - htva	
Distance en km entre Harre et la localisation client (avec un minimum de 15 €)	1,7 € / km
Entretiens: pas de frais de déplacement pour les communes de Manhay, Ferrières, Erezée, Durbuy, Stoumont.	

Remarques:

Les marchandises sont facturées au prix public.

Nous essayons toujours de résoudre le problème en 1 intervention.

Toutefois, si plusieurs interventions sont nécessaires, elles seront facturées chacune au tarif repris ci-dessus. *

L'intervention est toujours adressée à la personne ayant fait la demande. Si vous êtes locataire, excepté preuve de prise en charge par votre propriétaire, la facture vous sera adressée.

Toutes les interventions sont payables à maximum 10 jours date facture. *

L'entreprise se réserve le droit de refuser une intervention si un solde non payé subsiste.

* Sauf autre convention